

Un accueil de jour pour les handicapés physiques à Colmar



Pour répondre au besoin de socialisation des personnes devenues handicapées suite à un accident. Photo Hervé Kielwasser

Un accueil de jour réservé aux adultes handicapés physiques a ouvert ses portes le 9 septembre à Colmar, près de la Foire-aux-Vins. Il sera inauguré vendredi. Soutenu par le conseil général du Haut-Rhin, ce projet est porté par l'association à but non lucratif Alister (Association pour l'information scientifique et technique en rééducation), qui a ouvert un accueil de jour semblable à Mulhouse en 2006.

Cet accueil de jour est destiné à des adultes âgés de 20 à 60 ans qui vivent à leur domicile et sont devenus handicapés physiques suite à des lésions cérébrales. Ils sont généralement admis dans cet espace sur recommandation de professionnels de santé, d'associations partenaires ou de leurs aidants familiaux. « Mais leur adhésion au projet est nécessaire », souligne Évelyne Lamon, directrice de Handicap services Alister. Chaque personne bénéficie d'un accueil personnalisé, même si les activités se font collectivement. « Un référent aide la personne handicapée à fixer un programme d'objectifs personnalisés en fonction de ses propres attentes et des activités qui lui conviennent le mieux », poursuit la directrice. Ce programme individualisé peut également comporter des objectifs définis par l'équipe d'Alister.

Les activités proposées sont diverses : jeux de société stimulant les aptitudes cognitives, estime de soi et bien-être (activités physiques, relaxation, coiffure...), activités manuelles telles que le dessin, la peinture, le jardinage,

le bricolage, la cuisine...

Le projet d'accueil dans cette structure s'inscrit généralement sur une durée de trois ans, avec un accueil de trois jours par semaine la première année, deux heures la deuxième année, et une heure la troisième année. « L'objectif est de leur permettre de retrouver une identité sociale », commente Évelyne Lamon, qui évoque le besoin de socialisation et d'inclusion des personnes devenues handicapées à la suite d'un accident ou d'une maladie évolutive.

15 places par jour

À Colmar, l'accueil de jour est installé dans un bâtiment de plain-pied de 430 m², sur un terrain de 2600 m², et pourvu de 26 places de parking. L'équipe est composée de cinq personnes à temps partiel : coordinateur, neuropsychologue, aide médico-psychologique, secrétariat, agent de restauration et d'entretien.

L'accueil est financé par le conseil général à hauteur de 15 places par jour. Il reste à la charge des personnes qui y sont accueillies le coût de la restauration et celui du transport, « problématique à Colmar », selon Évelyne Lamon, en raison d'un manque de véhicules de transport en commun équipés pour les handicapés.

A.V.

■ Y ALLER Accueil de jour Alister, 9 Mittler Weg à Colmar. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 ou 17 h les lundi, mercredi et jeudi ; de 13 h 30 à 16 h 30 le mardi ; et de 8 h 30 à 15 h 30 le vendredi. Tél : 03.89.22.18.48.